



FICHE DE DIRECTIVES D'UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ

Date de création 26-juin-2008

Date de révision 04-nov.-2020

Version 5

0. Informations générales

Cette instruction pour l'utilisation en toute sécurité est le document fourni par Owens Corning pour communiquer les instructions de manutention et d'utilisation en toute sécurité recommandées pour les articles, non réglementés par le Règlement Européen (RE) sur les produits chimiques N° 1907/2006 (REACH)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	Continuous Filaments Glass Fiber Products: Milled Fiber
Synonymes	Milled Fibers
Code du document	OCCM10004
Utilisation recommandée	Utilisation industrielle, renfort plastique
Adresse du fournisseur	European Owens Corning Fiberglas SPRL Chaussée de la Hulpe 166 1170 Brussels - Belgium
Numéro de téléphone de l'entreprise	+ 33 479 75 53 00 (8:00am-5:00pm Central European Time)
Adresse e-mail	productcompliance@owenscorning.com
Site Internet	http://www.owenscorning.com/

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Statut réglementaire	Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement européen (CE) n°1272/2008 (CLP) Les produits de fibre de verre à filaments continus (CFGF - Continuous Filament Glass Fiber) sont des Articles. Produits répondant à la définition d'Articles selon l'art. 3 (3) - Définitions - du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) (un objet auquel sont donnés, au cours du processus de fabrication, une forme, une surface ou un dessin particuliers qui sont plus déterminants pour sa fonction que sa composition chimique) ne sont pas réglementés par le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Autres informations	Telles que fabriquées, les fibres de verre à filaments continus sont non-respirables. Elles peuvent causer des démangeaisons temporaires dues à l'effet d'abrasion mécanique des fibres. Dans des conditions d'utilisation normales, ces produits peuvent libérer des poussières et des fibres non-respirables (PNCA, poussières non-classifiées autrement). Dans des conditions d'utilisation particulières (par exemple broyage, concassage) ces produits peuvent libérer des très petites quantités de particules respirables, certaines d'entre elles peuvent être assimilables à des fibres en termes de rapport l/d (ce qu'on appelle "éclats"). Voir la section 8 pour des données sur les limites d'exposition

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les produits de fibre de verre à filaments continus (CFGF) sont constitués de verre, lequel a reçu la forme spécifique (filament) et une dimension particulière (diamètre). Un traitement de surface (ensimage) est appliqué sur les filaments qui sont ensuite rassemblés pour former une mèche. Le fil est soumis ensuite à un traitement pour lui donner une présentation spécifique selon l'usage final de l'article. L'ensimage est un mélange de produits chimiques, i.e. agent couplant, agent filmogène et

résines/émulsions polymériques. Le taux d'ensimage est habituellement inférieur à 3%.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

- | | |
|-----------------------------|--|
| Contact oculaire | <ul style="list-style-type: none">• NE PAS frotter ou gratter les yeux.• Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes• Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin |
| Contact avec la peau | <ul style="list-style-type: none">• Laver immédiatement la peau à l'eau froide et au savon• NE PAS utiliser de l'eau tiède, car ceci aura pour effet d'ouvrir les pores de la peau et de faire pénétrer les fibres et poussières plus profondément.• NE PAS frotter ou gratter les zones affectées• Utilisez un chiffon pour enlever fibres et poussières• Si les fibres ont pénétré dans la peau, elles peuvent être éliminées en appliquant et en enlevant un ruban adhésif afin que les fibres adhèrent à la bande et soient retirées de la peau• Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin |
| Inhalation | <ul style="list-style-type: none">• Transporter la victime à l'extérieur• Si les symptômes persistent, consulter un médecin |
| Ingestion | <ul style="list-style-type: none">• Rincer la bouche avec de l'eau et boire de l'eau pour évacuer les fibres de la gorge.• Si les symptômes persistent, consulter un médecin |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|---|
| Propriétés d'inflammabilité | <ul style="list-style-type: none">• Les produits de fibres de verre en filaments continus ne sont pas inflammables, ne sont pas combustibles et n'alimentent pas une combustion. Seule la partie organique est combustible et peut libérer de faibles quantités de substances dangereuses en cas de chaleur ou d'incendie important et prolongé |
| Moyens d'extinction appropriés | <ul style="list-style-type: none">• Utiliser du CO2, un agent chimique sec ou une mousse• Jet d'eau ou brouillard d'eau |
| Équipement de protection et précautions pour les pompiers | <ul style="list-style-type: none">• Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection complète contre l'incendie |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- | | |
|----------------------------------|--|
| Précautions individuelles | <ul style="list-style-type: none">• Éviter le contact avec les yeux et la peau• Éviter toute formation de poussières• Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8 |
| Méthodes de nettoyage | <ul style="list-style-type: none">• Éviter le balayage à sec.• Éviter toute formation de poussières• Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination• Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés• Utiliser un aspirateur anti-poussière muni d'un filtre à haute efficacité pour ramasser la poussière et les fibres.• Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|--|---|
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | <ul style="list-style-type: none">• Éviter la formation de poussières.• Porter un équipement de protection individuelle approprié en cas de contact direct avec le |
|--|---|

produit

Conditions de conservation • Conserver le produit dans son emballage afin de minimiser la formation potentielle de poussières.

Matières incompatibles • Aucun(e) connu(e)

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives pour l'exposition

Telles que fabriquées, les fibres de verre à filaments continus sont non-respirables. Elles peuvent causer des démangeaisons temporaires dues à l'effet d'abrasion mécanique des fibres. Dans des conditions d'utilisation normales, ces produits peuvent libérer des poussières et des fibres non-respirables (PNCA, poussières non-classifiées autrement). Dans des conditions d'utilisation particulières (par exemple broyage, concassage) ces produits peuvent libérer des très petites quantités de particules respirables, certaines d'entre elles peuvent être assimilables à des fibres en termes de rapport l/d (ce qu'on appelle "éclats").

Vous pouvez trouver ci-dessous quelques limites d'exposition professionnelle pour la poussière respirable, la poussière totale et la fibre respirable.

Nom chimique	ACGIH	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Continuous filament glass fiber, non-respirable -	Resp. dust 3 mg/m ³ Total dust 10 mg/m ³ Resp. fibre 1 fibre/ml	Resp. dust 5 mg/m ³ Total dust 5 mg/m ³ Resp. fibre 0,5 fibre/ml	Resp. dust 3 mg/m ³ Total dust 10 mg/m ³ Resp. fibre 1 fibre/ml		
Nom chimique	République tchèque	Danemark	Finlande	France	Allemagne
Continuous filament glass fiber, non-respirable -		Resp. dust 5 mg/m ³ Total dust 10 mg/m ³ Resp. fibre 0,1 fibre/ml	Total dust 10 mg/m ³ Resp. fibre 1 fibre/ml	Resp. dust 5 mg/m ³ Total dust 10 mg/m ³ Resp. fibre 1 fibre/ml	Resp. dust 1,25 mg/m ³ Total dust 10 mg/m ³
Nom chimique	Hongrie	Irlande	Italie	Lituanie	Pays-Bas
Continuous filament glass fiber, non-respirable -		Resp. dust 4 mg/m ³ Total dust 10 mg/m ³ Resp. fibre 1 fibre/ml	Resp. dust 3 mg/m ³ Total dust 10 mg/m ³ Resp. fibre 1 fibre/ml		Resp. dust 3 mg/m ³ Total dust 10 mg/m ³ Resp. fibre 0,5 fibre/ml
Nom chimique	Norvège	Pologne	Portugal	Russie	Espagne
Continuous filament glass fiber, non-respirable -	Resp. dust 5 mg/m ³ Total dust 10 mg/m ³ Resp. fibre 1 fibre/ml		Resp. dust 3 mg/m ³ Total dust 10 mg/m ³ Resp. fibre 1 fibre/ml		Resp. dust 3 mg/m ³ Total dust 10 mg/m ³ Resp. fibre 1 fibre/ml
Nom chimique	Suède	Suisse	Royaume-Uni		
Continuous filament glass fiber, non-respirable -	Resp. dust 5 mg/m ³ Total dust 10 mg/m ³ Resp. fibre 1 fibre/ml	Resp. dust 3 mg/m ³ Total dust 10 mg/m ³ Resp. fibre 0,5 fibre/ml	Resp. dust 4 mg/m ³ Total dust 10 mg/m ³ Resp. fibre 2 fibre/ml		

Contrôles techniques

Une extraction locale et/ou une ventilation générale doivent être mises en place afin de maintenir l'exposition en dessous des limites d'exposition réglementaires et recommandées.

Une ventilation locale par aspiration doit être fournie dans les zones de coupe, de broyage ou autres traitements similaires pour retirer les poussières et fibres en suspension dans l'air

Protection des yeux/du visage • Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches

Protection de la peau et du corps • Porter des gants de protection
• Porter des chemises à manches longues et pantalon long

Protection respiratoire • Si les limites d'exposition sont dépassées, porter des protections respiratoires appropriées (par exemple: FFP2 ou N95 ou KN95) à choisir en fonction du niveau d'exposition réel dans l'air et conformément aux réglementations locales applicables

Remarques générales en matière d'hygiène • Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
• Enlever et laver les vêtements contaminés avant la réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique
Aspect

Solide
Fibres de verre à filaments continus, de diamètre de filament supérieur à 6 microns

Odeur	Inodore
Couleur	Blanc, ou, blanc cassé
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau
Point de ramollissement	> 800°C ; > 1500°F (verre)
Densité	2.6 (verre)
Propriétés explosives	N'est pas un explosif

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	• Stable dans les conditions normales
Possibilité de réactions dangereuses	• Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
Produits dangereux résultant de la décomposition	• Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation • Des petites quantités de substances dangereuses non déterminées pourraient être rejetées en cas d'incendie ou de chauffage prolongés.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur le produit	Les poussières et les fibres peuvent causer une démangeaison temporaire de la peau et des muqueuses en raison de l'effet d'abrasion mécanique des fibres. L'abrasion mécanique n'est pas considérée comme un danger pour la santé au sens du Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies (SGH). L'inhalation peut faire tousser et éternuer. L'exposition à de fortes concentrations peut entraîner des difficultés respiratoires, des congestions et un sentiment d'oppression. Les fibres de verre à filaments continus ne sont pas respirables selon la définition de la World Health Organization (WHO). Une fibre respirable a un diamètre (d) inférieur à 3µm, une longueur (l) supérieure à 5µm et un rapport l/d supérieur ou égal à 3. Les fibres de diamètre supérieur à 3µm, ce qui est le cas de nos fibres de verre à filaments continus, n'atteignent pas les voies respiratoires inférieures et de ce fait n'occasionnent pas de maladie pulmonaire grave. Les fibres de verre à filaments continus ne possèdent pas de plan de clivage qui permettrait une cassure dans le sens de la longueur et induirait une réduction du diamètre de la fibre. Les ruptures ont lieu transversalement induisant la formation de fibres plus courtes mais de même diamètre et de poussières. Un examen au microscope des poussières de verre broyé montre la présence de petites quantités de particules respirables. Parmi ces particules, certaines, irrégulières, ont une forme semblable à une fibre en termes de rapport l/d; on les appelle « éclats » (Shards). On peut clairement observer que ce ne sont pas des fibres avec une forme régulière, mais irrégulière, avec des dimensions semblables à des fibres. A notre connaissance, les niveaux d'exposition à ces particules respirables, mesurés sur nos sites de production, sont 50 à 1000 fois inférieurs aux limites d'exposition professionnelle autorisées.
ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)	Les fibres de verre à filament continu sont classifiées A4 – Non classées comme cancérogènes pour l'être humain.
CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)	En juin 1987, et en Octobre 2001 (voir IARC Monographs on the Evaluation of Carcinogenic risks to humans – Man-made Vitreous Fibers – Volume 81) l'Agence Internationale de Recherche sur le Cancer (IARC) a classé les fibres de verre à filaments continus dans la catégorie des produits non cancérogènes pour l'homme (Groupe 3). Les résultats des études réalisées sur l'homme et l'animal ne sont pas suffisamment concluants, selon l'IARC, pour classer les fibres de verre à filaments continus comme matière cancérogène, que ce soit dans la catégorie possible, probable ou sûre.
NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)	Les fibres de verre en filaments continus ne sont pas listées dans le rapport du NTP (Programme national de toxicologie) sur les cancérogènes (dernière édition)
OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)	X - Présent

États-Unis)

**Classification selon le règlement
(CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Les fibres de verre à filament continu ne figurent pas dans le tableau des entrées de classification harmonisées figurant à l'annexe VI du Règlement CLP.
L'abrasion mécanique n'est pas considérée comme un danger pour la santé au sens du Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ce produit n'est pas n'est pas dangereux pour l'environnement.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Les déchets de fibres de verre à filaments continus sont des déchets non dangereux. L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ce produit n'est pas classé dangereux par les règlements internationaux sur les transports.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Les produits de fibre de verre à filaments continus sont des articles. Les articles sont exemptés d'enregistrement dans les différents inventaires chimiques nationaux comme : TSCA (USA), DSL/NDL (CAN), REACH (EU), ENCS (JP), IECSC (CN), KECL (KR), PICCS (PH), AICS (AUS), TCSI (Taiwan)

16. AUTRES INFORMATIONS

Préparée par	FCs
Date de création	26-juin-2008
Date de révision	04-nov.-2020
Remarque sur la révision	revue complète

Avis de non-responsabilité

Un soin particulier a été apporté à la préparation de l'information contenue dans cette fiche des données de sécurité, mais le producteur n'y émet aucune garantie commerciale. Le producteur ne pourra être tenu pour responsable des conséquences d'une mauvaise utilisation de ce produit ou d'une mauvaise interprétation de cette information.

Fin de la fiche de directives d'utilisation en toute sécurité